

CHALEUR RENOUVELABLE : PROLONGATION DU COT ENR

En décembre 2021, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir signalait, avec l'ADEME, un contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques pour une durée de 3 ans à destination des collectivités mais également des entreprises. Il visait notamment à :

- Substituer les énergies fossiles par des ressources naturelles locales ;
- Favoriser la montée en compétence des acteurs locaux (bureaux d'études, installateurs, fournisseurs,...) ;
- Soutenir les systèmes de production de chaleur renouvelable ;
- D'apporter aux maîtres d'ouvrage une assistance technique, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations, ainsi qu'un soutien financier des travaux.

Pour rappel, ce dispositif s'adresse tout particulièrement aux maîtres d'ouvrage pour des petits et moyens projets qui ne pourraient prétendre aux autres dispositifs de subvention existant au niveau régional pour les sources d'énergies suivantes : chaufferie bois-énergie, pompe à chaleur assistée par géothermie, solaire thermique, réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois-énergie collective. Baptisé COT EnR, ce programme permet ainsi une aide financière aux projets avec une subvention sur les coûts de réalisation

d'une étude de faisabilité (jusqu'à 60 % du prix de l'étude) et une autre subvention sur les coûts d'investissement liés aux travaux (jusqu'à 45 %).

Entre 2021 et 2024, ce dispositif a permis, pour 16 porteurs de projets, de bénéficier d'une enveloppe d'aide d'environ 5,6 millions d'euros permettant la réalisation de travaux à hauteur 20,3 millions d'euros. Ces 16 projets représentent une production d'énergie renouvelable de 13,6 GWh.

Au vu de ces résultats et afin d'assurer la continuité de service avec le premier contrat arrivé à échéance, nous avons décidé, avec mes collègues du Bureau Syndical, de prolonger le dispositif pour une durée maximale de 4 ans sur un périmètre légèrement revu, à savoir : le périmètre sur lequel le syndicat exerce la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (excepté la ville de Chartres), auquel viendraient s'ajouter, si elles le souhaitent, les villes de Toury, de Dreux ainsi que les communes de Croisilles, Faverolles, Les Pinthères et Saint-Laurent-la-Gâtine.



Xavier NICOLAS, président de l'entente régionale

Les représentants des Autorités Organisatrices de la Distribution d'Électricité (AODE) de la région Centre-Val de Loire se sont réunis à Chinon, le vendredi 7 février 2025.

Ils ont élu, à l'unanimité, Xavier NICOLAS, président de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir à la présidence de l'entente intersyndicale «Territoire d'Énergie Centre-Val de Loire».

En effet, la présidence de l'entente régionale est assurée à tour de rôle par les présidents des AODE (ou syndicat d'énergie) de la région pour une année.





112 COMMUNES ONT CONFIÉ LE SUIVI DE LEURS BATIMENTS À TERRITOIRE D'ÉNERGIE



Isolation par l'extérieur de l'école de Hanches

Rénover les bâtiments publics est devenu un enjeu majeur pour les collectivités locales. Face aux défis environnementaux et économiques, les travaux de rénovation énergétique et de modernisation du patrimoine public sont essentiels pour réduire les consommations tout en améliorant le confort des usagers. Depuis 2018, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir accompagne les collectivités dans leurs projets.

De nombreux bâtiments publics souffrent encore aujourd'hui d'une isolation insuffisante et/ou d'un système de chauffage peu performant. Cela entraîne une consommation excessive d'énergie qui pèse sur le budget de fonctionnement des collectivités. Des actions préventives et curatives doivent donc être menées pour améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine public, réduire les coûts à long terme et améliorer le confort des occupants.

C'est dans ce cadre qu'en 2018, les élus de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir ont décidé la création d'un pôle dédié à l'accompagnement des collectivités euriennes dans ce domaine. Aujourd'hui, ce sont 112 communes et 7 communautés de communes, ce qui représente 448 bâtiments suivis, qui ont adhéré à ce service composés de 4 conseillers en énergie (appelés aussi économes de flux).

Nos économes de flux jouent un rôle crucial auprès des collectivités pour leur permettre d'optimiser les

ressources énergétiques en réalisant des diagnostics énergétiques globaux. Leur mission consiste à repérer toute source de gaspillage, à proposer des actions visant à réduire les consommations, à optimiser les installations existantes et à accompagner la programmation de travaux sur plusieurs années. Dans la grande majorité des cas, l'isolation des bâtiments est l'action prioritaire qui permet une baisse des consommations allant jusqu'à 30 %. Par ailleurs, les énergies renouvelables représentent un levier complémentaire étudié systématiquement.

De plus, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir accompagne les collectivités dans leur suivi avec la mise en place d'outils de gestion énergétique pour optimiser la consommation des bâtiments sur le long terme.

Enfin, le syndicat facilite le passage à l'acte en subventionnant une partie des travaux. Chaque année, ce sont ainsi plus de 585 000 € qui sont ainsi octroyés aux collectivités adhérentes au dispositif.

□ LE SERVICE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- 4 agents pour 448 bâtiments suivis
- 45 rénovations accompagnées par an
- 585 000 € de subventions octroyées par an

Pour plus d'informations, contactez nous au 02 37 84 14 56
ou par courriel à : energie-conseil@te28.fr





ACTEE : LE DISPOSITIF DE LA FNCCR EN FAVEUR DES COLLECTIVITÉS

Pour financer le service d'assistance à la rénovation énergétique des bâtiments publics de ses collectivités adhérentes, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a rejoint le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) créé par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), avec l'accompagnement de l'Association des Maires de France.

Ce programme ACTEE accompagne les collectivités pour faciliter la rénovation d'un patrimoine bâti souvent vieillissant et pour accélérer les projets de transformation énergétique. Financé par les Certificats d'Économie d'Énergie, ce dispositif répond à un double engagement :

- une aide technique : mise à disposition d'un centre de ressources accessible à tous, proposant guides, cahiers des charges-types, retours d'expérience, outils numériques, etc...;
- des aides financières à travers des appels à projets et sous-programmes thématiques.

Pour souscrire à ces aides, un groupement composé des syndicats d'énergie de l'Indre et de l'Indre-et-Loire et coordonné par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'est constitué et répond aux différents appels à projets.

Ainsi, depuis 2022, ce groupement a répondu à chaque nouvel appel à projet des sous-programmes d'ACTEE, baptisés «Séquoïa» et «Chêne». Dans ce cadre, des aides à hauteur de 2 millions d'euros ont déjà été sollicitées et devraient permettre la réalisation de nouvelles actions d'un montant de plus de 14 millions d'euros.

Ces aides permettent le recours à des assistances à Maitrise d'Ouvrage et à des maitres d'œuvre, l'achat de petit équipement, la réalisation d'audits énergétiques et de diverses études, ou encore l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier Énergétique.

En Eure-et-Loir, ce dispositif a permis d'accompagner plusieurs projets d'ingénierie comme, par exemple, 9 audits énergétiques à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, des audits et le recours à un maitre d'œuvre à Luigny et à Crucey-Villages (*voir ci-contre*) ou encore la maitrise d'œuvre de la rénovation du groupe scolaire de Hanches.



«LE CONSEILLER EN ÉNERGIE NOUS ACCOMPAGNE DU DIAGNOSTIC JUSQU'AU SUIVI DES TRAVAUX»

La commune de Crucey-Villages a rejoint le service Conseil en énergie dès 2018. Son maire, Jean-Claude LAMOUR, nous fait part de son expérience :

"Au sein du conseil municipal, nous souhaitons rénover l'ancien logement de l'instituteur afin de pouvoir le transformer en gîte. C'est dans ce cadre que nous avons sollicité notre syndicat d'énergie afin qu'il nous accompagne.

Monsieur Baptiste CORLOBÉ, économe de flux de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir, est alors venu sur site et a réalisé ce qu'on appelle un BEG (bilan énergétique global) en étudiant nos contrats et nos factures mais aussi en inspectant le patrimoine de la commune avec une caméra thermique. Ce diagnostic nous a permis de prioriser les actions à mener. Ensuite, grâce aux conseils de Monsieur Baptiste CORLOBÉ, nous avons pu entreprendre les démarches nécessaires pour lancer les travaux d'isolation ce qui nous a permis d'améliorer le confort des occupants du gîte tout en réalisant des économies.

Après cette première expérience réussie, nous avons décidé, pour 2025, de nous lancer dans la rénovation énergétique de la mairie et de l'école.

Nous savons que l'économe de flux de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir sera là pour nous accompagner du début à la fin de nos projets. C'est un vrai «plus» pour les communes comme la nôtre qui ne disposent pas toujours, en interne, des compétences techniques nécessaires pour mener à bien de tels projets.»



ANIMATION-SENSIBILISATION

ESCAPE GAME AU COLLÈGE D'ANET : LES ÉLÈVES DE 5^{ÈME} SENSIBILISÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Les élèves se confrontent à des énigmes pour appréhender le climat

Répartis en petits groupes et encadrés par Marlène ROUSSEAU, notre chargée de mission Animation-Sensibilisation, les élèves ont participé à un Escape Game, c'est à dire qu'ils ont dû résoudre des énigmes dans un temps donné à l'aide de l'exposition de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et des enseignants.

Cet atelier ludique et éducatif a pour but de sensibiliser les élèves aux enjeux climatiques et environnementaux sur le plan mondial et local. Au collège Mozart d'Anet, il s'inscrit dans un projet pluri-disciplinaire autour du développement durable et plus précisément sur les actions pour combattre le dérèglement climatique mené par les enseignants.

Ce projet, qui réunit les professeurs de plusieurs disciplines (*Sciences et Vie de la Terre, Géographie, Éducation Morale et Civique, Français, Technologie*) ainsi que la professeure documentaliste, a pour objectif final la réalisation d'une exposition sur le dérèglement climatique et les moyens à mettre en oeuvre pour y faire face.

Dans le cadre de sa mission d'information et de sensibilisation des usagers de la concession, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir intervient régulièrement en milieu scolaire.

En ce début d'année 2025, ce sont les élèves de 5^{ème} du collège Mozart d'Anet, soit environ 130 élèves, qui ont pu participer à notre Escape Game autour du changement climatique.

Cet Escape Game et cette exposition développés par le pôle Transition énergétique de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir en partenariat avec le réseau Canopé (*organisme de formation dépendant du ministère de l'Éducation Nationale*) ont ainsi permis aux élèves de se familiariser avec des notions telles que la surconsommation, la mondialisation, l'effet de serre,...

Pour rappel, il est possible pour toutes les structures publiques du département (mairies, écoles, médiathèques, ...) d'emprunter gracieusement cette exposition qui s'adresse plutôt aux élèves de collège mais également l'exposition "Énergie : Agir pour la planète" traitant plus spécifiquement des enjeux énergétiques et qui s'adresse aux élèves d'école élémentaire.

Pour plus d'informations, contactez notre pôle Transition énergétique au 02 37 84 14 53 ou par courriel à : animation@te28.fr